

Convocation du 06 juillet 2022

- Devis cimetièrre
- Remplacement employé communal
- Validation choix entreprise travaux voirie trottoirs
- Devis alarme école
- Questions diverses

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 juillet 2022 à 20 h 30

Président : LABOUROT Céline

Présents : PESENTI Bruno, PALANGHI Mathilde, MOINE Alexandre, LAPLACE Jean-Louis, CHAFFANGE Elise, GARDIEN Delphine, HENRY Damien

Laurent MILLOT a donné procuration à Bruno PESENTI

Olivier DAMY a donné procuration à Céline LABOUROT

Emmanuelle BALLOT a donné procuration à Jean-Louis LAPLACE

Anthony PINTO a donné procuration à Alexandre MOINE

Absents excusés : Benoit VIELLARD, Virginie BARATA, Sébastien THEVENOT

Approbation compte rendu conseil municipal du 14 juin 2022

Nomination secrétaire de séance : Jean-Louis LAPLACE

DEVIS CIMETIERE :

Cette question est reportée à la prochaine séance du Conseil Municipal, dans l'attente d'un devis correspondant au projet présenté lors de la séance du 14 juin dernier.

REPLACEMENT EMPLOYE COMMUNAL :

Suite au départ de l'agent d'entretien, MME le Maire présente au Conseil Municipal les deux solutions à envisager :

- Recrutement par mutation, à temps partiel, de l'agent actuellement mis à disposition par le Grand Dole
- Recrutement d'un apprenti en alternance.

Après avoir étudié le coût de ces deux solutions et compte tenu de la charge financière que représente la prise en charge par la commune des deux années de chômage éventuelles de l'ancien agent, le Conseil Municipal :

- Décide le recrutement d'un apprenti en alternance à compter de septembre prochain.
- Reporte à la fin de l'année sa décision de recrutement par mutation. La commune continuera, jusqu'à cette date, à faire appel au service de remplacement du Grand Dole

VALIDATION CHOIX DE L'ENTREPRISE TRAVAUX VOIRIE TROTTOIRS :

Le Conseil Municipal étudie les trois offres reçues suite à l'appel d'offres publié sur la plateforme dématérialisée DEMATIS et au BOAM, sous forme de procédure adaptée.

Le Conseil Municipal, conformément au rapport d'analyse des offres :

- Accepte l'offre, proposant des délais plus courts, une communication plus performante et un meilleur bilan carbone, de la SJE AGENCE COLAS NORD EST BP 9 301 Route de Chilly 39570 MESSIA SUR SORNE d'un montant de 179 741.29 € HT pour le marché voirie trottoirs rue de la Motte et rue des Cytises.
- Autorise MME le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents relatifs à cette décision.

DEVIS ALARME ECOLE :

Le Conseil Municipal, considérant l'importance de sécuriser l'école, suite notamment aux récents problèmes d'intrusions :

- Décide l'installation d'un système d'alarme
- Valide le devis de Franche Comté Protection d'un montant de 1 980.72 € TTC. Vote unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise BOILLEY MILLET pour achat d'un taille haie électrique sur perche d'un montant de 1 179 € TTC.
- MME le Maire fait part au Conseil Municipal du refus du Conseil Départemental d'accorder une subvention pour les hérons du rond-point. Une aide directe sera peut-être accordée à ECOFOR, ce qui diminuera le coût pour la commune.
- Le Conseil Municipal prend connaissance du devis actualisé pour la réhabilitation de la plateforme sportive. Vu l'augmentation très importante du devis, MME le Maire contactera l'entreprise pour négociation éventuelle.
- Le Conseil Municipal prend connaissance d'une demande de stage d'un jeune de PARCEY; dans le cadre de son parcours scolaire, à la rentrée prochaine. L'accord sera validé après avis de l'employé communal chargé du tutorat.
- Un devis a été validé pour remplacement des cylindres et pose barres de sécurité à l'école : Jura Métal montant : 1 452 € TTC.

M. Bruno PESENTI souligne le beau succès rencontré lors du passage du tour de France, le 9 juillet dernier, et remercie tous les bénévoles qui ont participé.

Séance levée à 23 h 45.

Le Maire,
Céline LABOUROT

Le Secrétaire,
Jean-Louis LALACE

